



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS FEVRIER 2018

1. Injection : La situation au niveau des réglages est tendue. Le manque d'effectif en régleurs et l'impossibilité d'affecter les aides-régleurs pour les aider augmente la pression sur eux. Que compte faire la Direction pour palier au problème ?

Réponse de la Direction : A ce jour, il y a 15 régleurs titulaires, 6 aides-régleurs et 3 aides-régleurs en formation régleurs. Le nombre de changements d'outillages par régleur est identique aux périodes 2012 et 2013, mais supérieur par rapport à 2015 et 2016.

La situation devrait s'améliorer avec l'arrêt prévu du NCV3 et G463, ce sera six changements en moins par jours.
2. Montage E2XX : Comment se fait-il que l'on remette en question des congés payés deux jours avant, alors qu'ils sont posés depuis deux semaines ?

Réponse de la Direction : La Direction dit qu'à sa connaissance, aucune demande de congé validée n'a été refusée.
3. Montage E2XX : La hauteur des palettes est trop basse, cela provoque des maux de dos aux salariés. La CFTC demande que le service Méthodes se « penche » sur la question.

Réponse de la Direction : La hauteur des chariots a été déterminée en prenant en compte toutes les opérations effectuées et en trouvant un compromis pour s'adapter aux personnes de toutes les tailles afin de conserver une plage ergonomique acceptable. De grosses améliorations du process sont envisagées afin de s'adapter à l'évolution du produit (E2xx MCM), ce qui permettra peut-être de rehausser les chariots.
4. Montage E2XX : Pourquoi n'écoute-t-on pas les suggestions des opérateurs et opérateurs techniques, qui par leurs propositions essayent d'améliorer la productivité de la ligne ?

Réponse de la Direction : La Direction est surprise, selon elle les salariés sont écoutés. Toutefois, toutes les demandes ne sont pas toujours applicables techniquement.
5. Montage E2XX : Quand sera effectué la classification des postes de la ligne E2XX ?

Réponse de la Direction : La classification des postes de la ligne E2XX n'a pas encore été présentée. Elle correspond aux lignes de type flow-line déjà classifiées (T9, X07).
6. Montage X07 : De nombreux emballages de produits finis sont endommagés (pieds difficiles à monter, verrouillage pièces tordu). Lorsque l'on met ces emballages à réparer, ils reviennent plus tard dans le circuit toujours dans le même état. Pourquoi n'y a-t-il pas un meilleur suivi ?

Réponse de la Direction : Une procédure de réparation existe et doit être appliquée.
7. Montage X10 : Le mastic noir utilisé sur cette ligne est difficile à enlever sur la peau et sur les vêtements. Les salariés souhaiteraient un savon pour mains efficace contre ce mastic ainsi que des vêtements supplémentaires lors de la dotation annuelle.

Réponse de la Direction : Un savon spécifique existe au magasin C3, il est déjà utilisé par le personnel de la maintenance.
8. AGB : Pourquoi les opérateurs n'effectuent pas de rotations aux différents postes ?

Réponse de la Direction : C'est lié aux problèmes de qualités, et les gens ne sont pas pleinement formés. Quand ce sera le cas, les rotations pourront être effectuées.



REVENDICATIONS D.P

9. A5X : Pourquoi les deux petits-trains des ravitailleurs sont enchaînés lorsque la ligne ne tourne pas ? En cas d'événement majeur, il serait alors impossible de les déplacer. De plus, la logistique souhaiterait pouvoir les emprunter en cas de panne de leur matériel roulant, lorsque ces petits-trains sont inutilisés.
Réponse de la Direction : Il y a suffisamment de trains dans l'entreprise pour ne pas devoir prendre ceux de la ligne A5X. S'ils sont enchaînés, c'est pour éviter qu'ils soient rendus en mauvais état.
10. Hall 6 : Il y a saturation de palettes de bacs bleus, ce qui rend la circulation difficile dans ce hall.
Réponse de la Direction : Une étude est en cours pour intégrer directement le filmage des palettes de bacs vides du service PTC par les ravitailleurs PTC avec leur filmeuse automatique.
11. Hall 6 : Pourquoi laisse-t-on le sas donnant à l'extérieur ouvert alors que le chauffage tourne à fond ?
Réponse de la Direction : Les sas sont opérationnels. Un shuntage a dû être effectué pour permettre la réparation courant janvier.
12. Hall 7 : Quel est l'avenir du Hall 7 ? Les salariés souhaiteraient en savoir plus.
Réponse de la Direction : Il y a une baisse d'activité qui se profile. Avec l'arrêt de Mirgor, une réflexion est en cours sur l'arrêt d'une partie de l'activité de ce service.
13. Local batteries : Il n'y a pas suffisamment de batteries de rechange pour tous les engins et certaines batteries ont des fuites d'acide. Que compte faire la Direction ?
Réponse de la Direction : Deux nouvelles batteries sont en commande. Une personne a été affectée actuellement à l'entretien du local des batteries. Concernant les fuites, c'est de l'eau et non de l'acide.
14. Stock B12 à réparer : Quand sera effectué la réparation des B12 défectueux qui encombrant la proximité du Hall 7 ?
Réponse de la Direction : Les réparations se font en fonction de la disponibilité et des priorités données à M. Alimann.
15. Chauffage : Le chauffage des halls de montage souffle du froid parfois en équipe de nuit et en week-end. La CFTC demande que le bon chauffage soit assuré.
Réponse de la Direction : La température est toujours maintenue. En cas de dysfonctionnement, il faut appeler les mécaniciens de la maintenance.
16. Formations : Pour quand est prévue la prochaine session de CQPM TMI ?
Réponse de la Direction : Un flash d'information d'appel à candidature a été diffusé. La formation aura lieu du 03 avril 2018 au 25 juin 2019.
17. Formations : De quel droit met-on la pression à des salariés pour qu'ils acceptent d'effectuer des formations CQPM ?
Réponse de la Direction : M. Bonnichon dit qu'il n'y a pas d'obligation d'effectuer ces formations et a précisé cette consigne aux chefs de services.
18. Général : Il y a un manque régulier de gobelets aux fontaines à eau.
Réponse de la Direction : Initialement il n'était pas prévu d'approvisionner en gobelets, mais que les personnes remplissent elles-mêmes leurs petites bouteilles.
19. Général : La CFTC demande que soit revue l'utilité de l'obligation du port des lunettes de sécurité pour chaque poste des lignes de montage.
Réponse de la Direction : L'évaluation du risque montre qu'il y a un risque de projection et qu'il serait irresponsable de revenir sur cette obligation.
20. Vestiaires dames 1, 2 et 3 : Il y a des odeurs nauséabondes qui gênent les salariés.
Réponse de la Direction : Un curage des canalisations a été effectué fin janvier.

Cas particuliers